



Chambre des communes  
CANADA

## **Comité permanent des affaires étrangères et du développement international**

---

FAAE • NUMÉRO 027 • 3<sup>e</sup> SESSION • 40<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

**TÉMOIGNAGES**

**Le jeudi 7 octobre 2010**

**Président**

**M. Dean Allison**



## Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le jeudi 7 octobre 2010

•(1530)

[Traduction]

**Le président (M. Dean Allison (Niagara-Ouest—Glanbrook, PCC)):** La séance est ouverte.

Je veux souhaiter à tout le monde la bienvenue à la séance du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, nous allons échanger avec la représentante de l'initiative Sudanese Women Empowerment for Peace. Nous accueillons aujourd'hui Mme Elsawi, la coordonnatrice de programme. Nous vous remercions infiniment d'être venue témoigner devant notre comité.

Puisque vous avez préparé une déclaration préliminaire, nous allons vous donner l'occasion de la prononcer, puis nous ferons, sans ordre précis, le tour des participants dans la salle qui vous poseront probablement quelques questions complémentaires.

Encore une fois, je vous remercie d'être venue aujourd'hui. Je vais maintenant vous céder la parole. D'abord, vous pourriez peut-être vous présenter, puis faire votre déclaration.

Merci.

**Mme Zaynab Elsawi (coordonnatrice de programme, Sudanese Women Empowerment for Peace):** Merci beaucoup.

Je m'appelle Zaynab Elsawi, et je suis coordonnatrice de l'initiative Sudanese Women Empowerment for Peace. Nous l'appelons SuWEP.

SuWEP est en fait un mouvement oeuvrant à l'amélioration des conditions de vie et à l'autonomisation des Soudanaises et visant à donner à celles-ci les moyens de prendre part à la vie politique, sociale et économique de leur pays.

Comme vous le savez tous, les Soudanaises ont parcouru beaucoup de chemin afin non seulement d'être entendues, mais aussi d'avoir une influence bénéfique et durable sur le peuple soudanais.

Permettez-moi de vous parler de SuWEP et de ses débuts. Reportons-nous à l'année 1995, à la conférence de Pékin où se sont réunies des femmes des quatre coins du monde. Des Soudanaises du Nord et du Sud se sont rencontrées là-bas. À ce moment-là, elles étaient très hostiles les unes envers les autres. Les femmes du Sud contemplaient les femmes du Nord, comme si ces dernières représentaient le gouvernement du Soudan, et les femmes du Nord faisaient de même. Par conséquent, leur première rencontre n'a pas été très agréable.

Elles étaient censées se produire sur scène. Les femmes du Nord s'imaginaient être les seules à représenter le Soudan, alors elles ont commencé à chanter. Les organisateurs leur avaient accordé cinq minutes. Après deux minutes et demie, les femmes du Sud sont arrivées sur la scène et leur ont dit que leur temps était écoulé, que

les deux minutes et demie qui restaient leur appartenaient et qu'elles voulaient montrer au monde l'autre côté du Soudan. Cela a créé des tensions entre elles.

Ensuite, elles se sont rendues à un endroit appelé la tente de la paix où les gens se réunissent pour parler, se quereller ou simplement se dire mutuellement ce qu'ils ont sur le coeur. Après quelques jours, elles ont fini par s'entendre et se parler. Depuis, elles ont commencé à développer leur relation, à améliorer leurs rapports et à négocier entre elles. Elles ont décidé qu'elles voulaient la paix, qu'elles désiraient être entendues et qu'elles souhaitaient voir la guerre s'arrêter immédiatement. Alors, elles ont commencé à négocier avec leurs partis politiques et à travailler ensemble.

En 1997, cette initiative de paix a été stimulée par l'ambassade des Pays-Bas. On l'a appelée la Dutch initiative avant qu'elle soit connue sous le nom d'engendering peace process, puis, pour des raisons d'appartenance, l'initiative a été rebaptisée Sudanese Women Empowerment for Peace.

Je pense que c'est ce qui a vraiment donné le coup d'envoi aux négociations de paix. Donc, les femmes sont à l'origine des négociations qui ont abouti à l'accord de paix global. Ce sont elles qui ont entrepris et mené les négociations de paix et qui ont insisté pour qu'elles aboutissent, même si elles ne s'en attribuent pas le mérite. Mais c'est la vérité.

Depuis 1997, bon nombre de choses se sont produites. Elles ont participé aux négociations de paix. Les femmes du Nord et du Sud savent toujours quelles sont leurs priorités. Elles ont veillé à être entendues lors de la plupart des négociations de paix qui ont été menées à Basha ou ailleurs.

À ce jour, elles continuent de collaborer et, maintenant, elles se préparent à participer à la conférence sur le référendum. Elles veulent que le point de vue des femmes soit pris en considération. Peu importe le résultat du référendum, qu'il se solde par un pays ou deux, elles veulent qu'on tienne compte de leur point de vue et que les choses se déroulent pacifiquement, sans aucune violence. Cette conférence aura lieu à la fin du mois de novembre.

•(1535)

SuWEP, en tant que mouvement ou réseau, comporte deux secteurs: le secteur du Nord et le secteur du Sud. Le secteur du Nord compte en fait des femmes membres d'organisations de la société civile, des groupes gouvernementaux, c'est-à-dire des organisations relevant du gouvernement, des femmes membres de partis politiques, des Nubiennes et des femmes du Sud qui vivent dans le Nord.

Cette composition s'applique aussi au secteur du Sud. Celui-ci est composé de quatre groupes.

Travailler pour la société civile n'est pas chose facile au Soudan. En fait, nous nous heurtons à beaucoup de difficultés et de défis. Je vais simplement en mentionner quelques-uns. Pour offrir une simple séance de formation ou un atelier, il nous faut obtenir la permission du gouvernement. Cette tâche n'a rien d'aisé, car, bien que nous préparions tout, ils nous font courir à droite et à gauche et, parfois, ils s'opposent à l'événement ou refusent sa tenue à la dernière minute. Donc, nous nous préparons toujours, mais nous ne savons jamais si ces activités auront lieu. Toutefois, nous élaborons des stratégies et trouvons des moyens de gérer cette situation.

Je me souviens qu'en 2008, nous préparions un grand événement pour célébrer le 8 mars. Plus de 60 organisations de la société civile y participaient, et il s'agissait d'une grande réception qui allait être tenue dans un lieu public. Trois semaines avant l'événement, nous avons demandé aux autorités de nous donner la permission de l'organiser, et celles-ci ne cessaient pas de tergiverser. Chaque jour, elles remettaient la décision au lendemain. L'avant-veille de l'événement, nous avons pris la décision de rédiger plusieurs demandes de la part de différentes organisations et de les présenter séparément. On a accordé la permission à l'une des organisations, même si l'événement était en fait le même. Nous avons donc trouvé des moyens de faire ce que nous voulons, mais nous rencontrons toujours des difficultés.

Par exemple, si nous voulons offrir des séances de formation ou des ateliers au Darfour et que notre organisation est établie à Khartoum, cela nous est également impossible. Nous devons coopérer avec une organisation implantée ou domiciliée au Darfour, ou lui confier la tâche. Sinon, il faut amener les gens du Darfour à Khartoum.

Au Soudan, les organisations de société civile peuvent être classées en deux catégories. Certaines organisations relèvent du gouvernement; ce sont celles qui servent en fait les intérêts du gouvernement. Nous les appelons les OGONG, les organisations gouvernementales. On considère que certaines d'entre elles s'opposent au régime. Ces dernières n'obtiennent jamais la permission de faire quoi que ce soit et ne reçoivent ni aide financière, ni soutien de quelque nature que ce soit, à supposer qu'elles luttent vraiment contre le gouvernement.

Mais nous avons travaillé de notre mieux et, après un long combat, nous sommes parvenus à atteindre le quota de 25 p. 100. En fait, nous devons ce succès aux efforts déployés par les organisations de société civile, bien qu'aujourd'hui, le gouvernement en parle toujours comme d'une mesure qu'il aurait prise délibérément. Quoi qu'il en soit, c'est maintenant chose faite. Vingt-cinq pour cent des membres du Parlement sont des femmes.

Je ne vais pas parler de la qualité des femmes parlementaires ou de leur nombre mais, au moins, il y a des femmes au Parlement et, d'une manière ou d'une autre, les femmes savent comment s'entendre entre elles. Nous avons donc trouvé des moyens de les rencontrer et de discuter avec elles, car l'un de nos groupes fait partie du gouvernement. Nous nous réunissons donc avec elles de temps en temps.

● (1540)

Nous discutons des enjeux qui préoccupent les femmes. D'une manière ou d'une autre, nous nous efforçons de les convaincre de notre point de vue, en espérant qu'elles feront avancer la question au Parlement. J'ai été témoin de ce genre de coopération, et c'est toujours la société civile qui en prend l'initiative. Les femmes du Parlement canadien pourraient également échanger avec les Soudanaises afin de leur faire part de leurs expériences. Ces

échanges les aideraient peut-être à régler d'importants problèmes qui préoccupent les femmes.

J'aimerais également parler du Fonds fiduciaire multidonateurs. Je sais que le Canada a investi des sommes importantes au Soudan dans le cadre du Fonds fiduciaire multidonateurs. Cela nous préoccupe légèrement, car on n'a pas tellement tenu compte de l'égalité des sexes quand on a établi la façon dont ces fonds seraient distribués aux organisations.

Je me demande s'il est possible de mesurer les changements à l'échelle populaire qui découlent vraiment de l'investissement de ces sommes substantielles ou d'évaluer l'incidence que cet argent a sur le peuple. J'aimerais recommander au gouvernement canadien ou à tout autre gouvernement qui apporte un soutien financier au Soudan de consulter les organisations de société civile afin de déterminer les vrais besoins et de trouver des outils ou des mécanismes permettant une distribution équitable des fonds.

Le dernier enjeu et la dernière chose dont je voulais vous parler concernent l'aide financière requise pour garantir que la société civile et surtout les organisations de femmes sont consultées. De plus, beaucoup de gens sont préoccupés par la réforme judiciaire au Soudan qui aura, entre autres, des répercussions sur l'âge de mariage, les lois sur le viol, l'ordre public et le droit privé.

J'aimerais conclure en disant que, si les femmes se sont débrouillées pour travailler ensemble pendant la guerre, elles peuvent également le faire au cours du référendum. Elles vont bel et bien unir leurs efforts pour défendre le référendum et l'avenir du Soudan. Ensemble, il est possible qu'elles réussissent. Elles méritent que le Canada et la communauté internationale les appuient.

Merci beaucoup.

● (1545)

**Le président:** Merci, Madame Elswawi.

Nous allons commencer par M. Pearson.

Nous allons accorder aux intervenants des temps de parole normaux, et nous verrons combien de séries de questions nous pouvons mener aujourd'hui.

**M. Glen Pearson (London-Centre-Nord, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Madame Elswawi, merci d'être venue. Nous sommes enchantés de vous avoir parmi nous. Cet enjeu est important pour nous, car le Canada investit au Soudan depuis de nombreuses années.

Je veux vous poser des questions sur l'APG, l'accord de paix global. J'étais là à Naivasha et Machakos quand les discussions entre le Nord et le Sud ont eu lieu. Des participants ont dit à cette époque que, si nous voulions aboutir à une paix durable, il fallait que l'APG assure aux femmes une plus grande participation au processus, ou quelque chose de ce genre. À votre avis, l'APG a-t-elle apporté ce genre de changements, ou est-ce surtout sur le terrain qu'il vous a fallu faire avancer les choses?

**Mme Zaynab Elswawi:** Merci.

En fait, beaucoup de femmes ont déménagé dans le Sud du Soudan en raison de l'APG. La constitution du Sud-Soudan leur garantissait un taux de participation de 30 p. 100 à tous les niveaux. Mais cela ne s'est pas produit dans le Nord. L'APG a eu des conséquences positives pour les femmes du Sud, mais je dirais que les femmes du Nord n'en ont pas profité autant. Au moins, ces enjeux ont été discutés.

**M. Glen Pearson:** Je suis d'accord avec vous au sujet du fonds multidonateurs. Par exemple, dans le Sud, beaucoup d'argent a été consacré au développement de Juba, la capitale du Sud-Soudan. Les autres régions n'ont presque rien reçu.

Puis-je vous demander comment, à votre avis, l'argent a été dépensé dans le Nord? La même chose s'est-elle produite? L'argent a-t-il été investi uniquement dans certaines régions, alors que de nombreuses autres n'en bénéficiaient pas?

**Mme Zaynab Elsayi:** Tout le Soudan a besoin d'appui. Je comprends que le Sud-Soudan et le Darfour sont des régions touchées par la guerre et qu'elles requièrent des services de base et la paix tout court. Mais cela ne signifie pas que le Nord-Soudan est autosuffisant financièrement. En fait, il a besoin de beaucoup d'aide. Comparativement aux zones de conflit, les gens du Nord requièrent des choses essentielles, comme de l'eau potable, des écoles et une paix durable.

La question des réformes judiciaires que j'ai abordée à la fin de ma déclaration est très importante, car les lois ne seront pas modifiées tant que nous ne recevrons pas un soutien réel.

**M. Glen Pearson:** Bon nombre d'entre nous pensent que le référendum se soldera par une séparation. Le Sud choisira de faire cavalier seul, et cela inquiète beaucoup de gens. J'aimerais savoir quel genre de rôle les groupes de femmes qui ont contribué à la négociation de l'APG... et j'en suis conscient. Si la séparation a lieu, la communauté mondiale observera comment les choses se déroulent. Comment pouvons-nous aider les groupes de femmes du Nord et du Sud à faire en sorte que la transition ait lieu sans heurt?

**Mme Zaynab Elsayi:** Je ressens beaucoup de tristesse quand je parle de la question de la séparation. Le simple fait d'en être témoin me rend très émotive. Mais c'est leur droit. Si le régime ne réussit pas à rendre l'unité attrayante aux yeux des Soudanais du Sud, ces derniers ont le droit de fonder leur propre pays.

Nous, les femmes du Nord, y perdrons assurément. Le régime a commencé à nous traiter comme dans les années 1990, à l'époque où ses membres exerçaient leurs pleins pouvoirs sur les femmes. Ils nous font des menaces à l'heure actuelle. À Khartoum, de nombreuses affiches parlent de l'hidjab, des vêtements féminins et d'autres choses de ce genre. Donc, je pense qu'ils attendent que les Soudanais du Sud prennent une décision avant de retourner à leur ancienne manière de traiter les femmes.

Bien entendu, la séparation sera avantageuse pour le Sud. Au final, la décision leur appartient, et ils ont entièrement le droit de faire ce qu'ils veulent. Il est clair que le Sud choisira de se séparer du Nord. Mais, en tout cas, les femmes du Soudan continueront à travailler ensemble, parce qu'elles ont beaucoup de choses en commun qui les unissent.

Qu'il y ait séparation ou non, nous voulons que le processus référendaire se déroule en toute sécurité, sans qu'il y ait des actes de violence.

•(1550)

**M. Glen Pearson:** Merci.

Madame Mendes, voulez-vous ajouter quelque chose?

**Mme Alexandra Mendes (Brossard—La Prairie, Lib.):** Bonjour. Merci d'être venue.

Comment estimez-vous que les femmes du Sud ont une bonne influence sur les femmes du Nord? Comment l'indépendance et la

disparition des ressources qui se trouvent dans le Sud à l'heure actuelle vous toucheront-elles, vous les femmes du Nord-Soudan?

**Mme Zaynab Elsayi:** Dans le cas des femmes du Sud-Soudan, c'est garanti par leur constitution. C'est appliqué, parce que beaucoup plus de femmes occupent des postes importants dans le Sud que dans le Nord. Il y a également un ministère des genres dans le Sud, et nous n'en avons pas. Alors, c'est garanti par la constitution et c'est mis en pratique.

**Le président:** Merci beaucoup.

Monsieur Dorion.

[Français]

**M. Jean Dorion (Longueuil—Pierre-Boucher, BQ):** Merci, monsieur le président.

Madame Elsayi, je vous remercie de témoigner au sujet de cet effort des femmes du Soudan. Au-delà des enjeux qui concernent très directement les femmes, vos organisations ont-elles pris position sur des questions telles que l'établissement de la frontière entre les deux nouveaux États, si la séparation se produisait? Ont-elles abordé la question des échanges économiques, du fait que les ressources pétrolières sont d'un côté de cette éventuelle frontière et que les débouchés vers la mer, pour ce même pétrole, sont de l'autre côté? Ce genre de questions est-il aussi abordé par une organisation comme la vôtre?

[Traduction]

**Mme Zaynab Elsayi:** Merci.

En fait, cette question n'a pas reçu beaucoup d'attention, ni de la part de notre organisme ni de la part de n'importe quel autre organisme. Ces questions sont censées être discutées avec le gouvernement, par les deux parties ensemble. Ce qui est arrivé, c'est qu'ils ont discuté des éléments techniques du référendum, mais pas en détail.

Non seulement nous avons encore le problème des frontières, notre ancienne situation économique et commerciale, mais nous avons également des problèmes de citoyenneté, de propriété foncière. Ce sont des problèmes qui vont faire surface, et personne d'entre nous ne sait comment ces problèmes seront réglés parce qu'ils n'ont pas reçu suffisamment d'attention.

Tôt ou tard, les gens devront se rencontrer pour discuter de ces questions. Comme je l'ai dit, ils ont discuté des éléments techniques de tous les processus pour la tenue du référendum, mais c'est tout, à ma connaissance.

[Français]

**M. Jean Dorion:** Vous avez mentionné qu'il y a deux secteurs dans votre organisation, celui du Sud et celui du Nord. En général, le problème soudanais vient du fait que les gens du Sud ont toujours estimé qu'ils étaient dominés par ceux du Nord. J'imagine que pour que votre organisation fonctionne bien...

D'après vos descriptions, il semble que les relations entre les deux secteurs soient bonnes. Vous avez pris certains moyens sur le plan organisationnel. Y a-t-il coprésidence? De quelle façon avez-vous organisé les rapports entre les deux sections, en matière d'organisation et de hiérarchie du mouvement?

•(1555)

[Traduction]

**Mme Zaynab Elsayi:** Comme je l'ai dit, notre organisme compte en fait deux secteurs: le Nord et le Sud. Mais en fin de compte, il s'agit d'un groupe d'organismes de la société civile.

Notre rôle principal est le lobbying et la défense des droits. Nous ne sommes pas des décideurs. Nous donnons notre avis au gouvernement, s'il l'accepte, ou nous faisons des pressions en ce qui concerne certaines questions précises. Nous n'avons pas suffisamment de pouvoir pour décider réellement des choses.

Le référendum que nous sommes en train de préparer pour cette conférence aura principalement besoin de processus pacifiques, non violents, et un point de vue pour les femmes du Soudan sur cette question.

Les problèmes que vous avez mentionnés concernant les défis qui pourraient apparaître après le référendum sont toujours valables. Nous sommes une société civile. Nous nous posons des questions, tout comme vous le faites. Nous ne savons pas vraiment comment les gouvernements du Nord-Soudan ou du Sud-Soudan feront face à ces problèmes, alors, nous les mentionnons comme des problèmes qui vont survenir. Mais nous ne le savons pas. Nous ne savons vraiment pas comment nous allons faire face à ces problèmes. Ce n'est pas encore clair.

[Français]

**M. Jean Dorion:** Je cède la parole à ma collègue Mme Johanne Deschamps.

**Mme Johanne Deschamps (Laurentides—Labelle, BQ):** Bonjour. J'aimerais faire un lien avec le 10<sup>e</sup> anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui sera souligné en octobre, et l'engagement que le gouvernement canadien a pris en présentant son plan d'action pour protéger les femmes dans les zones de guerre dans le monde. En autres, on veut encourager la participation des femmes dans la promotion de leurs droits et au fait de permettre un accès équitable à l'aide.

Vous avez mentionné, dans votre exposé, que les fonds ne vont pas toujours aux organisations de base. Comment devrait-on orienter nos efforts? De quelle façon pourrait-on vous aider à faire de la promotion? Vous avez aussi dit que vous aviez des relations avec les parlementaires et des groupes de femmes du Canada. Serait-il pensable de poursuivre cette expérience à la veille d'un référendum et de voir les avancées que vous avez faites en vous unissant, femmes du Nord et femmes du Sud?

Il faudrait provoquer une rencontre entre les parlementaires canadiennes et votre réseau, qui est en place là-bas.

[Traduction]

**Mme Zaynab Elswawi:** Merci beaucoup de votre question.

Je pense avoir mentionné une ou deux façons de s'assurer ou, du moins, de trouver des façons de s'assurer, que les fonds se rendent aux organismes de la société civile. Les gouvernements placent leur aide financière dans un ou deux paniers, par exemple, le Fonds fiduciaire multidonateurs. Pour les petits groupes de femmes, il est très difficile d'avoir accès à ce fonds pour de très nombreuses raisons.

Premièrement, le Fonds fiduciaire multidonateurs a été créé ou est fondé sur la Mission d'évaluation conjointe. En fait, la MEC ne fait pas mention de l'égalité entre les sexes. Il n'y avait pas de règles vraiment claires concernant l'égalité entre les sexes pour s'assurer qu'une certaine partie ou pourcentage de ce fonds sera attribué à des femmes. C'est un des problèmes. L'intégration de la dimension de genre et l'égalité entre les sexes n'ont pas été mentionnées.

L'autre facteur, c'est que la formule du Fonds fiduciaire multidonateurs était très compliquée pour les petits groupes de femmes. Je me souviens qu'une de mes collègues disaient que trois professeurs devaient se réunir pour remplir ces formulaires. Ils sont

très compliqués. Alors, les petits organismes dont la capacité est limitée ne seront pas en mesure de faire des demandes auprès du Fonds fiduciaire multidonateurs. Alors, ça s'est terminé avec les organismes de l'ONU et les organismes de la société civile ont également des problèmes avec les organismes de l'ONU.

Ce que je propose, c'est que les donateurs, même si le Fonds fiduciaire multidonateurs ou l'aide vient du gouvernement ou des organismes internationaux, consultent les organismes de la société civile. Je ne sais pas comment, mais peut-être que si on mettait sur pied une tribune de consultations entre les donateurs et les organismes de la société civile et si on s'assurait que les petits organismes de femmes soient représentés dans cette tribune pour qu'elles puissent faire état de leurs préoccupations, nous serons en mesure de créer un bon mécanisme et de bons outils à cette fin.

Une autre question, c'est que j'ignore comment les donateurs suivent et évaluent les effets ou les résultats obtenus grâce à cet argent. Comment le font-ils, s'ils n'ont pas de relations au niveau de la base?

Ce sont trois suggestions qui, je pense, pourraient être utiles. Oui, je suis d'accord avec vous pour dire que peut-être des consultations et des échanges d'expériences entre les femmes parlementaires canadiennes et les parlementaires soudanais pourraient également être utiles.

• (1600)

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous allons maintenant céder la parole à M. Obhrai pour sept minutes.

**M. Deepak Obhrai (Calgary-Est, PCC):** Merci beaucoup d'être venue du Soudan.

J'ai visité le Soudan. Je suis allé au Darfour ainsi qu'à Juba. Une importante collectivité sud-soudanaise vit dans ma circonscription pour m'appuyer et s'assurer que je suis toujours au courant de ce qui se passe au Soudan.

Je reviens tout juste du Nigeria où j'ai eu une longue discussion avec la Secrétaire d'État américaine sur la question de l'APG et sur les développements qui auront lieu sur cette question et sur les préoccupations de la communauté internationale face au gouvernement du Soudan pour s'assurer que l'APG est respecté. Je peux vous dire ceci pour votre information. La communauté internationale, à la fois les États-Unis et le Canada, ont fait parvenir une lettre au président du Soudan pour s'assurer qu'il respecte l'accord qui a été signé, et dont vous avez parlé, pour mettre de la pression sur ces gens.

J'aimerais connaître votre point de vue. Une des inquiétudes que nous avons, la communauté internationale et moi, comme l'a dit mon collègue d'en face, c'est qu'il y a une très forte possibilité que le Sud se sépare. Le problème, et ce qui nous inquiète, c'est que le gouvernement du Soudan utilise le référendum en disant qu'il ne s'agissait pas d'un référendum ouvert et équitable. Pour nous, il est très important que le référendum soit ouvert, transparent et acceptable pour la communauté internationale, de manière qu'il ne devienne pas un outil du gouvernement pour ne pas reconnaître les résultats du référendum.

À cette fin, je peux vous dire que le gouvernement du Canada a fait venir des gens de la commission électorale, à la fois du gouvernement du Soudan et du gouvernement du Sud-Soudan, pour leur donner une formation ici au Canada sur le processus nécessaire pour que le référendum soit transparent. Mais les défis demeurent, cela ne fait aucun doute. Je pense que notre comité doit examiner l'APG. Le comité a été saisi d'une motion. Nous pourrions examiner cette question en plus grands détails.

Alors, il ne fait aucun doute dans nos esprits qu'il y a des questions très difficiles à résoudre, et qu'il s'agit d'une situation très délicate, comme vous l'avez signalé à juste titre. Alors, je veux simplement vous assurer qu'il y a une supervision internationale solide.

Je crois comprendre que les Américains pourraient arriver avec une nouvelle politique. Ils n'en ont pas dit davantage, mais elle sera présentée très prochainement.

Pour le Canada, à cause de la grande diaspora, nous voulons nous assurer qu'il y a un référendum équitable et transparent de sorte que les gens du Soudan puissent faire un choix. Voilà un élément clé. Évidemment, le Canada a fourni une contribution très solide pour le Darfour. Comme vous le savez, nous avons fourni beaucoup d'aide logistique à la mission de l'ONU au Darfour, y compris les efforts visant à amener la paix au Darfour.

Je vous dis simplement cela parce que je suis le secrétaire parlementaire aux affaires étrangères, et que j'estimais que vous devriez avoir une mise à jour sur ce qui se passe à l'heure actuelle. J'aimerais que vous me parliez, à titre d'ONG au Soudan, et c'est un véritable défi pour vous de fonctionner dans cet environnement contraignant, non pas des défis — nous savons quels sont les défis — mais de l'espace qui est disponible aux ONG pour jouer un rôle important en matière de surveillance du gouvernement du Soudan.

Je ne veux pas vous mettre sur la sellette. Comme vous le savez, Bashir a été accusé par la CPI. Alors, je ne vous poserai pas cette question pour ne pas vous mettre dans l'embarras, parce que vous allez vous retrouver immédiatement au Soudan. Alors, je vais laisser cette question de côté pour le moment.

• (1605)

Ce que je veux vraiment savoir, c'est: voyez-vous une croissance de la société civile au Soudan? Est-ce que vous voyez une croissance ou une décroissance? D'après vos rencontres avec le gouvernement du Sud-Soudan, qui apprend à gouverner, pouvez-vous nous donner une idée du rôle de la société civile, de sa croissance — s'il y en a une? Voyez-vous des restrictions? Qu'entrevoyez-vous pour l'avenir?

**Mme Zaynab Elswawi:** Merci beaucoup.

Concernant la question que vous avez soulevée au début au sujet de l'APG, l'Accord de paix global, oui, je suis d'accord avec vous pour dire que l'APG n'a pas été mis en oeuvre de la manière qu'il aurait dû l'être.

Nous espérons tous que le référendum sera transparent. Je suis sûre qu'il y aura des observateurs de la communauté internationale et j'espère que le référendum sera ouvert et transparent. Je ne serais pas étonnée que le régime en place tente quelque chose. Il a maintenant commencé à envoyer des messages dans les médias et un bulletin d'information invitant la jeunesse de se préparer à la guerre. Mais j'attends des observations positives sur cette question provenant d'autres personnes. Elles demandent: « Quelle guerre? Qu'est-ce que le régime essaie de dire? Nous n'irons pas à la guerre encore une fois;

nous en avons eu assez ». Alors, il prépare les gens à quelque chose. Comme je l'ai dit, les gens ne veulent plus aller à la guerre.

En ce qui concerne l'espace disponible aux ONG, comme je viens de le dire, c'est très difficile et nous avons beaucoup de défis à relever. Mais il y a un point intéressant ici: surtout depuis que les accusations ont été portées par la CPI, le régime impose plus de restrictions aux ONG. Mais cela peut jouer des deux côtés. Si vous n'avez rien à craindre, pourquoi imposez-vous des restrictions au travail des ONG?

Globalement, la société civile appuie le gouvernement. Elle pense que le gouvernement ne peut accroître le degré de sensibilisation; alors, les deux se complètent. Il n'y a pas de mal à cela. Mais si vous imposez des restrictions et des contraintes à la société civile, cela signifie que vous avez des choses à cacher au peuple. En soi, c'est une preuve.

Nous n'arrêterons pas. Nous allons continuer. En fait, notre action ne diminue pas, mais augmente, malgré toutes ces difficultés. Parfois, le régime a honte de ce qu'il fait; alors, il essaie quelque chose. Mais lorsque nous faisons du bruit autour de cette affaire, et que la communauté internationale est mise au courant, le régime arrête pendant un certain temps. Alors, il veut le faire, mais ce que vous faites est la principale chose qui l'empêche de continuer. Alors, il commence et ensuite, il s'arrête.

Nous allons continuer et nous espérons que vous allez en faire autant.

• (1610)

**Le président:** Merci beaucoup.

Monsieur Obhrai, votre temps est écoulé.

Nous allons souhaiter la bienvenue à Mme Crowder au comité aujourd'hui et lui céder la parole pour sept minutes.

**Mme Jean Crowder (Nanaimo—Cowichan, NPD):** Merci, monsieur le président.

Je veux remercier Mme Elswawi de comparaître devant le comité aujourd'hui.

J'ai eu la chance d'être à New York pour Beijing Plus 10 en 2005 et j'ai regardé comment les femmes de partout dans le monde ont travaillé ensemble sur des questions vraiment importantes. Alors, je comprends que vous ayez parlé de la conférence de Beijing en 1995 et de l'importance que cela a eue pour les femmes soudanaises.

Je veux également reconnaître l'importance de l'intégration de la dimension de genre et de l'égalité entre les sexes lorsque les pays donateurs fournissent des fonds et à quel point il est important que cela soit un facteur à prendre en considération. J'espère que le gouvernement prendra note de l'importance de ce genre de travail.

Je voulais parler du programme commun des femmes. Je regardais précisément certaines de leurs recommandations et les campagnes autour des périodes électorales. Ces dernières sont énumérées comme des recommandations à court terme. Il semble s'agir de recommandations assez ambitieuses lorsque je regarde des choses comme l'accès égal à toutes les plates-formes médiatiques ou l'accès égal aux ressources financières. Alors, je me demande, en cette période qui mène au référendum, si les organismes de femmes ont accès aux médias et aux ressources qui pourraient les aider à encourager, à informer et à éduquer les femmes au sujet de l'importance de ce référendum.

**Mme Zaynab Elswawi:** Oui. Ce sera certainement une excellente occasion de faire des représentations au sujet de ces questions.

Le problème, c'est qu'ils ont besoin d'aide et, évidemment, ils ont besoin d'accès. Les médias sont contrôlés par le régime; alors, dans l'espace limité que nous avons, nous faisons de notre mieux pour faire passer notre message. Même dans les journaux... En fait, le régime exerce une surveillance de tous les journaux et si un journal écrit quelque chose avec lequel il n'est pas d'accord, il empêche la publication du journal le lendemain. Ce sont toutes des contraintes, mais nous faisons de notre mieux pour faire ce que nous pouvons faire.

Le programme des femmes est un autre exemple qui illustre comment les femmes peuvent se regrouper. Les femmes du Sud-Soudan avaient leur propre programme. Et dans notre organisme, nous avons une ébauche de programme, mais pas un programme définitif, alors, nous avons organisé une table ronde et nous avons réuni des femmes du Nord et du Sud pour avoir un seul programme. Une fois que nous avons terminé ce travail, avec l'appui d'UNIFEM, les deux ont été mis ensemble et ils ont fait venir des femmes du Darfour et de l'Est du Soudan. En fin de compte, l'unique programme que nous avons s'applique, en fait, à toutes les femmes du Soudan: Nord, Est, Darfour et Sud du Soudan.

Voilà un exemple de la façon dont les femmes peuvent se regrouper, pour mettre leurs besoins et leurs priorités en commun et travailler ensemble.

**Mme Jean Crowder:** Comment mesureriez-vous les progrès réalisés jusqu'à maintenant dans le cadre du programme commun?

**Mme Zaynab Elsayi:** Certaines de ces choses sont claires. Les 25 p. 100, comme je l'ai dit, étaient un bon indicateur de l'effort qui a été fait par les organismes de la société civile. Mais les questions relatives aux femmes, à part les questions fondamentales, comme l'éducation et la santé, et tous ces services, sont très... Pour ce qui est de la réforme judiciaire, nous n'avons pas obtenu grand-chose. Nous ne faisons que commencer à traiter de questions comme les lois sur le viol, les questions liées à l'ordre public, les questions liées au droit privé. Nous faisons des pressions pour que ces lois soient modifiées. Mais comme elles n'ont pas encore changé, nous ne pouvons mesurer le degré de sensibilisation des gens à ces questions.

Nous faisons beaucoup de formation et d'ateliers pour amener les gens à prendre conscience des lacunes qui existent dans ces lois, mais tant que nous ne parviendrons pas à les faire modifier, nous aurons encore beaucoup de travail à faire.

•(1615)

**Mme Jean Crowder:** Ai-je encore du temps?

**Le président:** Mais certainement. Nous allons vous laisser poursuivre.

**Mme Jean Crowder:** Très bien, merci. Je ne sais pas combien de temps vous avez dans ce comité, alors...

**Le président:** Vous avez sept minutes et vous en avez utilisé cinq, alors, tout va bien.

**Mme Jean Crowder:** Très bien, excellent. Merci.

Je voulais également parler des échanges. Y a-t-il, à l'heure actuelle, des échanges formels entre parlementaires soudanais et parlementaires canadiens? Y a-t-il un échange formel entre parlementaires?

**Mme Zaynab Elsayi:** Non, nous n'en avons pas, mais que je sache, les parlementaires soudanais font ce genre de choses, pour échanger les expériences avec des parlementaires d'autres pays. Je me demandais — et ce n'est qu'une suggestion — si cela pourrait se faire. Peut-être que vous pouvez inclure également la société civile,

de sorte que vous siégez avec des groupes de la société civile, des groupes de femmes plus particulièrement, et vous discutez de questions qui sont une source de préoccupation, et ensuite, vous siégez avec des femmes parlementaires et discutez des mêmes questions. Cela pourrait être utile.

**Mme Jean Crowder:** Je ne sais pas ce qu'il en est pour mes collègues, mais certains d'entre nous ont été jumelés par des organismes internationaux et non par l'intermédiaire du système parlementaire, et nous avons trouvé que c'était utile pour les échanges de renseignements. J'étais jumelée à un parlementaire du Zimbabwe, non seulement pour des échanges de renseignements, mais aussi pour les questions qui portent sur la sécurité des parlementaires. Ce réseau a été organisé par un organisme international. Donc, même si nous ne pouvons le faire de façon officielle par l'intermédiaire du système parlementaire, un organisme international pourrait souhaiter jumeler des femmes du système canadien à des femmes du système soudanais. Il ne s'agissait que d'un réseau de partage de renseignements et d'idées et, parfois, il ne s'agissait que d'un appel téléphonique pour dire: « Pourriez-vous transmettre ceci aux médias? Je pense que ma vie est en danger. »

Je pense que c'est le genre d'aide que de nombreuses femmes peuvent vouloir offrir, et chercher à le faire en vaudra certainement la peine.

Je veux aussi revenir sur ce que Mme Deschamps a dit au sujet de la résolution 1325. Bon nombre d'entre nous sont d'avis que si les femmes ne participent pas, il n'y aura pas de paix, et bon nombre d'entre nous sont tout à fait engagés sur cette question. Au nom des néo-démocrates, permettez-moi de vous dire que notre parti serait prêt à examiner la question. Si vous connaissez des organismes internationaux prêts à travailler avec nous dans ce dossier, je peux parler aux autres femmes de notre parti. Je pense que ce serait une entreprise très profitable.

Merci d'être venue aujourd'hui.

**Mme Zaynab Elsayi:** Merci beaucoup. Nous en sommes vraiment reconnaissantes.

**Le président:** Merci, madame Crowder.

Nous allons maintenant passer au second tour. Je sais que nous avons deux ou trois brèves questions, puis nous aurons terminé pour cet après-midi.

Monsieur Van Kesteren.

**M. Dave Van Kesteren (Chatham-Kent—Essex, PCC):** Merci, monsieur le président.

Merci d'être venue.

J'aimerais comprendre quelque chose. Je crois comprendre, mais j'ai besoin de précisions. Premièrement, je dirais que je suis certain que personne ici ne refuserait d'appuyer le projet ni de dire que nous y sommes tout à fait favorables et que nous voulons tous qu'il se concrétise. Au Nord-Soudan — supposons qu'il y a une séparation —, vous avez dit plus tôt que vous craignez qu'une fois que les gouvernements établis seront en place, ils commencent à abolir certains des gains que vous avez réalisés. Êtes-vous préoccupée par le Nord et par le Sud? Ou bien seulement par le Nord ou seulement par le Sud?

**Mme Zaynab Elsayi:** Eh bien, après la séparation, cela ne concernera que le Nord.

**M. Dave Van Kesteren:** Seulement le Nord.

Quel pays a le plus d'influence dans le Nord actuellement? Quel pays du monde a le plus d'influence dans le Nord?

**Mme Zaynab El Sawi:** Je suis désolée, je n'ai pas compris la question.

**M. Dave Van Kesteren:** Quel pays a le plus d'influence dans le Nord?

**Mme Zaynab El Sawi:** Quel pays, ou quel...?

**M. Dave Van Kesteren:** Quel État ou pays étranger?

**Mme Zaynab El Sawi:** Eh bien, toutes les décisions sont prises au Parlement, à Khartoum, donc...

**M. Dave Van Kesteren:** Je m'excuse de vous interrompre, mais je penserais qu'il y a probablement... Les Chinois sont-ils très actifs dans le Nord?

**Mme Zaynab El Sawi:** Oh, les Chinois. Oui, ils sont très actifs dans le domaine du pétrole, et quand il est question de richesse.

**M. Dave Van Kesteren:** En avez-vous aussi parlé avec les Chinois?

**Mme Zaynab El Sawi:** Pas à titre de société civile. Du moins, je ne suis pas au courant si nous l'avons fait. Parlez-vous du gouvernement de la Chine?

• (1620)

**M. Dave Van Kesteren:** Oui.

**Mme Zaynab El Sawi:** Non, pas à ma connaissance. Nous n'avons pas vraiment accès aux gouvernements. J'étais donc vraiment reconnaissante que vous nous ayez fourni cette incroyable occasion de venir vous parler. Cependant, les occasions de ce genre ne se présentent pas souvent aux sociétés civiles.

**M. Dave Van Kesteren:** Je vais partager mon temps, ce qui signifie qu'en réalité, je n'en ai pas beaucoup. Mais nous vous appuyons. Il est très difficile pour nous — vous en êtes consciente — d'exercer des pressions sur le Nord. Je sais qu'en notre qualité de comité parlementaire, nous le ferons sûrement, du mieux que nous le pourrons, mais ce sera tout un défi. Je pense que vous le comprenez aussi.

**Mme Zaynab El Sawi:** Merci.

**M. Dave Van Kesteren:** Je vais partager mon temps avec Peter.

**M. Peter Goldring (Edmonton-Est, PCC):** Merci d'être ici aujourd'hui.

Je considère que ce document est impressionnant et qu'il mérite certainement qu'on l'appuie. J'ai vu un document de ce genre lors d'une élection que j'étais chargé de surveiller en Haïti. Il a été publié au cours de la campagne électorale et a été remis à tous les partis. Je pense que c'est un excellent document parce qu'il fait état, sans aucun doute, des questions relatives aux femmes au sein de tous les partis et cherche à établir des points communs. J'espère sincèrement que les initiatives qu'il contient seront mises en oeuvre.

Dans cette veine, je vois dans mes notes qu'on parle de la loi islamique, la charia. Est-ce un point qui rend le processus plus complexe, ou fait-il partie intégrante de votre plan? Y a-t-il des problèmes ou des préoccupations? La charia a-t-elle été entièrement acceptée?

**Mme Zaynab El Sawi:** Vous savez, la question de la charia a toujours été la principale préoccupation du congrès national. Quand on a cessé d'en parler, c'était à cause de certaines personnes du Sud-Soudan. Toutefois, après la séparation, je suis certaine que cette question redeviendra la principale préoccupation. Nous reviendrons donc à la case départ: le régime voudra de nouveau appliquer la loi islamique, et je pense qu'il le fera de façon plus insistante, cette fois. C'est d'ailleurs ce que révèlent tous les indices. Et, bien entendu, ce

sera nous, les femmes, qui en ferons davantage les frais parce que pour le régime, nous représentons, en fait, plus de 50 p. 100 de la population qui peut être soumise par la charia. Lorsque ce sera fait, les dirigeants en auront terminé avec nous du simple fait d'avoir adopté la charia.

**M. Peter Goldring:** J'ai remarqué dans votre plan qu'il n'y a aucune mention de la charia.

Un autre point sur le référendum: j'espère qu'il s'agit d'une question très claire et que la majorité requise est de 50 p. 100 plus un. On dit que si on n'a pas une grande majorité de personnes désireuses d'aller dans une direction, un référendum sur la séparation peut soulever de graves problèmes. Notre loi référendaire, que nous appelons la Loi de clarification, hausse le seuil de la majorité acceptable. Dans le texte de loi, il est mentionné 13 fois qu'une majorité de personnes et non une majorité d'électeurs est requise. En fait, cela signifie que si 80 p. 100 des personnes ont voté, 20 p. 100 n'ont pas voté.

Y a-t-il quelque chose de ce genre d'inscrit dans votre...? A-t-il déjà été rédigé, ou...?

**Mme Zaynab El Sawi:** Oui, je pense que le référendum attirera beaucoup l'attention et soulèvera beaucoup de préoccupations. En fait, le gouvernement du Sud-Soudan fait beaucoup d'efforts pour que les personnes appelées à voter connaissent très bien le processus. Cela a été fait.

Je suis allée à Djouba deux fois au cours des six derniers mois. Peu importe où je vais, je me rends compte que la séparation est en voie de se réaliser. La dernière fois que j'y suis allée, j'ai parlé à tellement de gens. Personne n'était en faveur de l'unité, personne, pas même mes très proches amis. Nous disions quelque chose comme « D'accord, mais nous, alors? » On nous a simplement répondu: « Eh bien, nous serons de bons voisins. » Cela m'a triste beaucoup.

Ils ont aussi dit que les femmes du Soudan demeureront des femmes du Soudan, même après la séparation. « Nous avons encore beaucoup de choses à faire ensemble, mais nous vous souhaitons bonne chance dans votre lutte contre le régime et pour la défense de vos droits. Nous ne pouvons pas nous permettre de nous battre pour vous. »

Merci.

• (1625)

**M. Peter Goldring:** Eh bien, bonne chance. Merci.

**Le président:** Merci, monsieur Goldring.

Nous allons terminer avec M. Pearson, puis nous devons consacrer un peu de temps aux travaux du comité. Je pense que nous sommes tous d'accord. Nous terminerons donc avec M. Pearson.

**M. Glen Pearson:** Madame El Sawi, je n'ai que deux ou trois commentaires avant de vous accorder le dernier mot. Je pense que vous êtes une personne remarquablement éloquente et vous êtes courageuse d'être venue. Je vous remercie de l'avoir fait parce que je pense qu'en votre qualité de femme qui se retrouve prise entre le Nord-Soudan et le Sud-Soudan, c'est vous qui devez affronter le défi le plus grand. Nos pensées sont avec vous. Je tiens aussi à remercier Inter Pares de vous avoir fait venir. Je pense qu'il est important que nous entendions ce que vous avez à dire.

Je veux revenir sur ce qui a déjà été dit et sur une question que j'ai posée plus tôt. Toute l'attention est dirigée vers le Sud. Il en est ainsi depuis des années. Vous êtes aux prises avec des problèmes très particuliers que les femmes du Sud n'ont pas. Nous devons savoir, à titre de comité, ce que nous pouvons faire pour vous aider. Serait-ce, comme ce fut le cas durant la guerre, que vous ameniez les groupes de femmes à Nairobi pour faciliter les choses? Pouvons-nous financer des conférences et des choses de ce genre pour permettre aux femmes du Nord et du Sud de se réunir pour poursuivre le dialogue? Ma plus grande peur, c'est exactement ce que vous avez dit: que la communication nécessaire pour mettre un terme à la guerre ne se poursuivra pas après la séparation. Je pense que vous devez aider le gouvernement du Canada et de nombreux autres gouvernements à favoriser la mise en place d'une structure qui permettra aux échanges et aux rapprochements entre les groupes de femmes de se poursuivre.

En ce qui concerne les parlementaires qui se rendront sur place pour s'occuper de ces choses, ou peut-être pour amener des gens ici, pouvez-vous me donner des suggestions pratiques? Avez-vous d'autres suggestions? De quelle façon pouvons-nous vous aider pour que cette communication se poursuive?

**Mme Zaynab Elswawi:** Merci beaucoup d'avoir soulevé ce point.

En ce qui concerne la communication entre les femmes, il est très important de les réunir. À ce jour, nous avons de la difficulté à le faire. Avant de signer l'APG, nous le faisons à l'extérieur du Soudan grâce au soutien de l'ambassade des Pays-Bas envers le Sudanese Women Empowerment for Peace. Les femmes se sont rencontrées à Nairobi plusieurs fois. Elles se sont rencontrées à Addis-Abeba, à Asmara et au Caire. Elles se sont rencontrées à La Haye, parce qu'il était difficile pour les femmes du Sud d'aller à Khartoum pour y rencontrer les femmes du Nord. La première réunion commune après la signature de l'APG a eu lieu en 2007. C'était la première fois qu'elles se rencontraient à Khartoum.

Je ne sais pas comment les choses se présenteront après le référendum. Nous devons peut-être nous réunir à l'extérieur, comme par le passé. Nous serions vraiment reconnaissantes si nous pouvions compter sur le soutien du Canada pour y parvenir. Ce serait un appui de taille, et nous vous en saurions gré.

L'autre chose serait d'allouer des fonds aux sociétés civiles, particulièrement aux groupes de femmes, et de tenir compte de leur capacité. Je pense que cela sera aussi une aide très précieuse. Pouvoir continuer à avoir des réunions comme celle-ci serait aussi quelque chose d'important. Oui, je suis ici au nom d'une société civile, mais je suis certaine qu'il y a un très grand nombre de femmes fantastiques qui pourraient faire un meilleur travail que moi — bien meilleur — si elles en avaient l'occasion, à l'instar de ma collègue, qui n'a pas pu obtenir un visa pour m'accompagner à cette séance et qui m'a laissée seule. Il y a tant de femmes formidables au Soudan. Si seulement nous avions l'occasion de nous faire entendre, tout simplement pour vous faire savoir quelles épreuves nous avons vécues, ce serait aussi fantastique. Il pourrait y avoir un forum entre le gouvernement canadien et les sociétés civiles tous les deux ans pour parler des problèmes, des besoins et des priorités. Ce serait d'une grande aide, et nous vous en serions vraiment reconnaissantes.

Merci beaucoup.

**Le président:** Merci beaucoup d'être ici aujourd'hui. J'aimerais aussi faire écho aux sentiments des membres du comité en vous disant que je vous suis reconnaissant d'avoir pris le temps de venir témoigner.

Je suspends la séance pour une minute, le temps de distribuer les trois motions, avant de passer à huis clos.

Merci beaucoup.

*[La séance se poursuit à huis clos.]*







**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*  
Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

*If undelivered, return COVER ONLY to:*  
Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5  
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943  
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

### SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5  
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943  
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>